



Maisons-Alfort, le 21 janvier 2015

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique SCENARIO à base de triflurosulfuron-
méthyle, substance active inscrite à l'annexe I de la directive 91/414/CE,
identique à SAFARI**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier, déposé par **DUPONT SOLUTIONS (France) SAS**, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation **SCENARIO** à base de **triflurosulfuron-méthyle**, substance active inscrite à l'annexe I de la directive 91/414/CE.

Considérant que cette préparation a une autorisation de mise sur le marché n° **9300279** en cours de validité ;

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence **SAFARI**, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° **9200073**, détenue par la société **DUPONT SOLUTIONS (France) SAS** est en cours de validité ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour **SCENARIO** est bien strictement identique à celle déclarée pour **SAFARI** ;

Considérant l'avis favorable de l'Anses n° **2012-0990** relatif à la demande de réexamen communautaire de la préparation **SAFARI** ;

L'Anses émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation SCENARIO, présentée par DUPONT SOLUTIONS (France) SAS, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit SAFARI.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : SCENARIO, PDPI